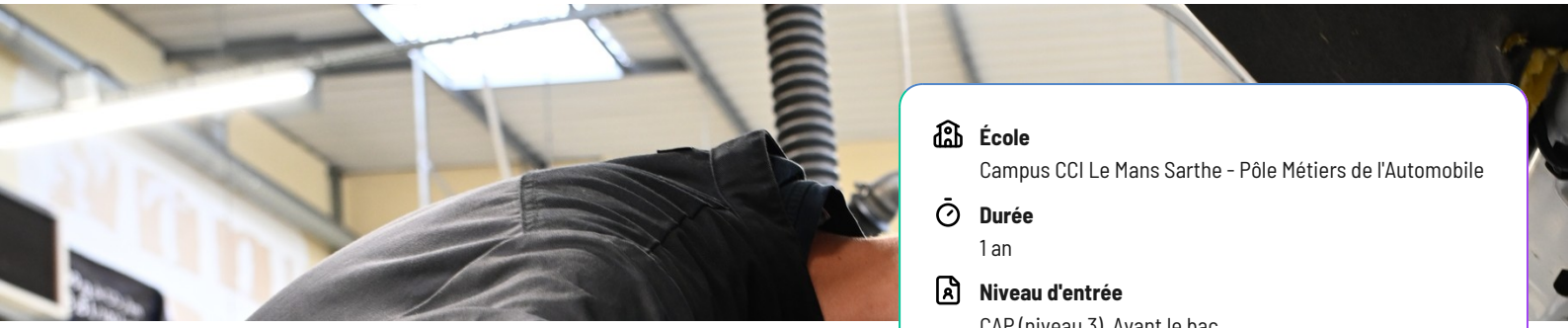


École
Campus CCI Le Mans Sarthe - Pôle Métiers de l'Automobile

Durée
1 an

Niveau d'entrée
CAP (niveau 3), Avant le bac

Niveau de sortie
Titre professionnel (Niveau 3)

Modalité de formation
Alternance

Lieu
132 rue Henri Champion, 72100 Le Mans

Maintenance et Mécanique automobile **Automobile**

Titre à finalité professionnelle Mécanicien Automobile

PRÉSENTATION ET DÉBOUCHÉS

Le Mécanicien automobile réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules. Il réalise les opérations d'entretien périodique sur le véhicule, y compris la climatisation. Il réalise un diagnostic de premier niveau notamment sur les systèmes mécaniques, et réalise les opérations de remplacement ou de remise en état dans le respect des procédures. Il est capable de contrôler et de remettre en état n'importe quelle pièce des systèmes d'injection, de dépollution ou de suralimentation sur un moteur essence ou diesel. Il travaille dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le Mécanicien automobile exerce dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile, le plus fréquemment dans les PME qui réalisent de manière permanente des interventions de maintenance de Véhicules Légers (VL) (à titre d'exemples : concessions automobiles, réparateurs agréés,...).

Que faire avec cette certification ?

Métiers visés

- Mécanicien Automobile
- Mécanicien VL
- Mécanicien de véhicules légers

Qualités mobilisées

- Rigueur, méthode et précision
- Habileté manuelle
- Rapidité d'exécution
- Sens de l'accueil client
- Ecoute client

Types d'entreprises ou d'organisations Le Mécanicien automobile exerce dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile, le plus fréquemment dans les PME qui réalisent de manière permanente des interventions de maintenance de Véhicules Légers (VL) (à titre d'exemples : concessions automobiles, réparateurs agréés,...).L'entreprise peut être liée à un constructeur (succursale ou concession) ou non (réparateur indépendant).Il intervient auprès des réseaux des constructeurs répartis en deux niveaux :Les réparateurs agréés de niveau 1 (RA1 / concessions), en charge de la vente de véhicules et de pièces de rechanges et disposant d'ateliers de réparation ;Les réparateurs agréés de niveau 2 (RA2 / agents), dont l'activité se concentre majoritairement autour de l'entretien et de la réparation des véhicules.Également, il intervient pour des indépendants qui rassemblent une diversité de profils, entre autres :Les centres automobiles distributeurs de produits et d'équipements et proposant un atelier de montage et d'entretien automobile ;Les MRA opérant des activités de réparation et d'entretien, rattachés ou non à une enseigne ou à un constructeur.Les indépendants sans enseigne ou les micro-entreprises.

Compétences visées

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Réaliser l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules
- Réaliser les opérations d'entretien périodique sur le véhicule, y compris la climatisation
- Réaliser un diagnostic de premier niveau notamment sur les systèmes mécaniques, et effectuer les opérations de remplacement ou de remise en état dans le respect des procédures
- Contrôler et remettre en état n'importe quelle pièce des systèmes d'injection, de dépollution ou de suralimentation sur un moteur essence ou diesel
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

DÉTAILS DE LA CERTIFICATION

Informations sur la certification

Cette formation vise la certification **Mécanicien automobile** diplôme reconnu par l'état (niveau 3) et enregistré au RNCP sous le code **40840** par **l'ANFA (CPNE des services de l'automobile)** le **25/06/2025**.

Pour savoir si la certification est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences et passerelles, vous pouvez consulter la fiche RNCP du diplôme.

La CCI du Mans et de la Sarthe est habilitée pour assurer la formation (et les épreuves de certification) sur ce titre par le certificateur.

Accès par la VAE

Cette certification est accessible par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis

- Être titulaire d'un CAP Maintenance des véhicules toutes options

Public visé

- Salariés sous contrat d'apprentissage : de 16 à 29 ans (accessible dès 15 ans, sous certaines conditions)
- Accessible sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap
- Accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience

Conditions d'admission

Participer aux réunions d'information collectives, fixer un rendez-vous avec la conseillère, remplir le dossier de candidature en ligne, candidater auprès des entreprises, informer la conseillère de la signature du contrat.

Coût de la formation / Financement / Aides

En alternance : Gratuit pour l'apprenant.

Prise en charge partielle ou totale par l'entreprise et son OPCO. L'apprenant perçoit une rémunération tout au long de son contrat par l'entreprise en fonction de son âge et du niveau du diplôme. Pour plus d'information nous contacter.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap.

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité de votre projet et les aménagements nécessaires.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs

Les objectifs sont de former le candidat pour qu'il devienne un professionnel qualifié dans la maintenance automobile.

Activités techniques

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées :
 - Entretien courant et périodique des véhicules
 - Diagnostic / dépose-pose / contrôle et réglage d'ensembles mécaniques
- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur :
 - Le contrôle / réglage des moteurs thermiques
 - Les éléments de liaison au sol
 - Pose d'accessoires sur véhicules

Organisation et gestion de la maintenance

- Organisation de la maintenance :
 - Utilisation de la documentation technique
 - Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage
 - Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise
- Gestion de la maintenance
 - Établissement de tout document d'atelier utile
 - Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle

Modalités et durée de la formation

Durée de la formation

12 mois.

Délai d'accès

Le centre de formation peut vous accueillir jusqu'à trois mois avant et trois mois après le début de la formation dès lors que les prérequis sont validés.

Dates de formation

L'année de formation se déroule de septembre à septembre.

Rythme de la formation / alternance

1 semaine en formation / 2 semaines en entreprise.

LA PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance avec un rythme de formation entre le centre de formation et l'entreprise. Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de développer un savoir-faire et un savoir-être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme ou une qualification professionnelle.

Equipe pédagogique

Un formateur référent suit votre parcours. En entreprise, un maître d'apprentissage ou un tuteur expérimenté est présent pour vous accompagner, vous former au métier et développer vos compétences professionnelles. Des points de parcours réguliers entre le centre de formation et l'entreprise permettent d'assurer un suivi personnalisé tout au long de la formation.

Accompagnement

Des points de parcours réguliers entre le centre de formation et l'entreprise permettent d'assurer un suivi personnalisé tout au long de la formation.

Locaux & équipements

- 2 000 m² d'atelier pédagogique
- Outils de diagnostic
- Outillages atelier
- 30 véhicules pédagogiques
- Salle informatique
- Centre de ressources multimédia

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Évaluations

Épreuves de certification

- 5 blocs de compétences : épreuves écrites et pratiques (six mises en situation et une étude de cas selon référentiel RNCP)
- Entretien de narration d'activité
- Validation blocs de compétences possibles : oui

Chiffres clés

Indicateurs de résultats obligatoires selon l'article 6111-8.

7
Nombre d'apprenants
Chiffres 2026

100%
Taux de satisfaction
Chiffres 2025

78%
Taux de présentation à l'examen
Chiffres 2025

86%
Taux de réussite
Chiffres 2025

0%
Taux de rupture net
Chiffres 2025

NC
Taux d'insertion professionnelle en emploi à 6 mois

NC
Taux d'insertion professionnelle dans les métiers visés à 6 mois

17%
Taux de poursuite d'études à 6 mois
Chiffres 2025